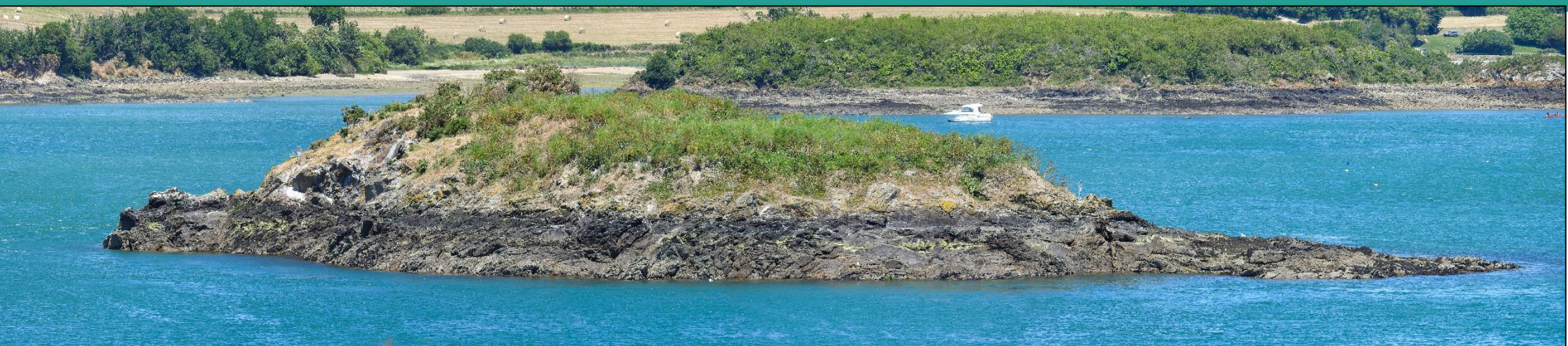




BILAN D'ANIMATION NATURA 2000 ANNEE 2024

ZSC « Estuaire de la Rance » / ZPS « Ilots Notre-Dame et Chevret »



Rappel du contexte Natura 2000

ZSC Estuaire de la Rance

- 2788 ha dont environ 1000 ha sur Domaine Public Maritime
- 17 communes
- 19 habitats d'intérêt communautaire¹ dont **3 prioritaires (lagunes côtières, forêts de pentes et forêts alluviales à Aulne et Frêne)**
- 13 espèces d'intérêt communautaire¹ dont 7 chauves-souris, **principal enjeu du site**
A l'origine, le site Natura 2000 a été classé pour 6 espèces de chauves-souris et la Loutre.



ZPS Ilots Notre-Dame et Chevret

- 3ha
- Commune de Saint-Jouan-des-Guérets
- 3 espèces d'intérêt communautaire (Aigrette garzette, Sternes pierregarin et de Dougall)
- Propriété du département 35

¹ rares ou menacés à l'échelle européenne – inscrit en annexes I et II des Directives « Habitats-Faune-Flore » et « Oiseaux », permettant de justifier la création des sites Natura 2000

ETUDES / INVENTAIRES / SUIVIS

ES1 – Etudier et suivre les habitats marins



Lancement de la cartographie des herbiers de Zostères en Rance – Avril 2024

Projet piloté et financé par l'OFB avec pour objectif d'améliorer les connaissances sur la localisation des Zostères marines et naines en Rance et sur leur état de conservation. Le bureau d'études IDRABIO & Littoral a été retenu.

Création d'un Comité Technique Local composé de l'IFREMER, du MNHN, de l'EPHE et de Natura 2000.

*Les prospections de terrain auront lieu en fin de printemps – début d'été 2025, avec un rendu de livrable attendu pour **novembre 2025**.*

ES3 – Etudier et suivre les habitats terrestres et d'eau douce



Suivi de la station de *Limonium ovalifolium* sur la Richardais – Juillet 2024

ES4 – Etudier et suivre les populations de chauves-souris



Participation à une séance de capture à la Tour de Penthievre – Juillet 2024

Pose de GPS pour découvrir leurs territoires de chasse alentours



Participation aux comptages hivernaux sur les sites de Dinan-Léhon – Janvier 2024 & 2025

Sites suivis : souterrain de l'abbaye de Léhon, Château de Dinan (2 tours + souterrains), Tour de Penthievre, Tour du Gouverneur, Tour de Beaumanoir.

Nouveaux sites : viaduc de Lanvally-Dinan, cave de moulin Fontaine des eaux



Participation à une capture en période de « swarming » (reproduction) – Septembre 2024

Nouveau site avéré : la Tour du Gouverneur (Dinan-Léhon)

ES5 – Améliorer les connaissances sur les poissons migrateurs

STATION MARINE
DINARD

JOURNÉE « OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE EN RANCE »

Jeudi 13 Juin 2024

Salle du Conseil communautaire de Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Viel, 22100 Dinan



Participation aux réflexions sur la création d'un « observatoire de la biodiversité aquatique en Rance » – Juin 2024

Projet piloté par la Station marine de Dinard du MNHN.

ES6 – Etudier et suivre les populations d'oiseaux nicheuses, hivernantes et migratrices



Participation aux comptages et suivi des oiseaux nicheurs sur Notre-Dame et Chevret – Avril et juin 2024

Indices de présence de rats, réflexions sur les moyens de lutte.

Réflexions sur l'intégration de sites de suivi en Rance dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) Phragmite aquatique

Repérages terrain en septembre 2024 avec la coordinatrice régionale.

ES7 – Améliorer les connaissances sur les interactions entre les activités et les espèces et habitats d'intérêt communautaire



Comptages des pêcheurs à pied sur les deux grandes marées (niveaux bas EDF) et lors du comptage national – Mai, août et octobre 2024

Autres inventaires ponctuels

- Prospection « **Loutre** » sur le Bassin versant de la Rance prévu en novembre 2024 (reporté en avril 2025)
- Participation à l'inventaire des **tritons dans les mares** – Chantoiseau (Lanvallay) – avril 2024
- Suivi des **Sternes** en nidification sur l'Îlet (la Richardais) – de mai à juillet 2024
- Participation au **POP reptiles** sur la Vieille Rivière (Lanvallay)

SENSIBILISATION / COMMUNICATION (actions CS1, CS2 et CS3)



Stand de sensibilisation à la Fête de la mer à Dinard – Août 2024



Mise à jour du site internet Natura 2000 : <https://estuairdelarance.n2000.fr/>



Stand de sensibilisation lors du festival Natur'Armor - février 2025



Cycle d'animations sur la Ville-ès-Nonais en partenariat avec le Collectif
Ricochets et la mairie – 4 sorties de septembre à novembre 2024

Sensibilisation à la faune et la flore de l'estran à destination des élus et du grand public.

https://www.facebook.com/people/Ricochets-Collectif-dActions-Nonaisiens/61556416462070/?_rdr

Lancement de l'exposition Natura 2000 « Les chauves-souris de la Rance », exposition itinérante sur les 17 communes du site Natura 2000.

En partenariat avec l'association CAWA (asso-cawa.fr) pour les photos et la mise en page.

Exposition associée d'articles de sensibilisation dans les bulletins municipaux et d'animations scolaires menées par CAWA.



« Des espèces essentielles » : Près de Saint-Malo, une exposition met en lumière les chauves-souris

Une exposition itinérante est installée devant la mairie de la Ville-ès-Nonais (Ille-et-Vilaine), jusqu'au lundi 24 mars 2025. Plusieurs photos de chauve-souris sont installées, pour sensibiliser à l'importance de ces mammifères.

Ouest-France

Publié le 11/03/2025 à 07h51

Abonnez-vous

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Saint-Malo



Lancement en mars 2025 sur la Ville-ès-Nonais en partenariat avec le collectif Ricochets, la mairie et l'école Jules Verne.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

GH1 – Protéger et gérer les habitats forestiers d'intérêt communautaire



Renouvellement d'une signature de charte Natura 2000 (Saint-Jouan-des-Guérets)

Engagements du propriétaire de protéger les boisements et ainsi les espèces associées (chauves-souris, insectes saproxylophages...)

GH3 – Protéger et gérer les habitats humides



Réflexions sur la gestion des roselières du Pont de Cieux (Pleudihen)

*Phénomène d'atterrissement et de colonisation progressive par les ligneux.
Différentes pistes de projets, en cours d'étude.*

GH4 – Protéger et gérer les habitats de landes, falaises et rochers



Projet de contrat Natura 2000 : débroussaillage d'une mosaïque de landes et pentes rocheuses (Taden)

Visite de terrain avec le porteur de projet et prise de contact et d'informations auprès des services de l'Etat.

GH5 – Garantir l'intégrité des sites de rassemblement de chauves-souris



Rencontre des différentes équipes de Dinan-Léhon pour mener un travail conjoint de protection et mise en valeur des chauves-souris

Rencontre des services techniques, espaces verts, patrimoine et biodiversité + de l'équipe d'accueil du Château

Temps d'échanges avec des experts » chauves-souris » du territoire – Juillet 2024

Mise en commun des colonies suivies et sites potentiels ; pistes évoquées pour mise en valeur de ces espèces sur le territoire : synthèse des données, exposition itinérante sur les communes, sensibilisation dans les bulletins municipaux... ; besoin exprimé : amélioration des connaissances sur les colonies de Murins à oreilles échancrées.

Prise en compte des gîtes arboricoles lors des évaluations des incidences

Natura 2000

Protection des arbres et boisements, pouvant être utilisés comme gîtes par les chauves-souris durant l'hibernation (cf. fiches-techniques réalisées par CAWA) :



Conserver la disponibilité en cavités arboricoles pour les chiroptères : fentes, loges de Pics, vestiges de charpentières & écorces décollées.

Les chiroptères utilisent un nombre important de cavités arboricoles au cours d'une année (jusqu'à 100 anfractuosités par an pour le Murin de Bechstein !). Certaines études démontrent également l'utilisation par les Barbastelles d'Europe d'une trentaine d'arbres-gîtes à l'hectare dans les boisements. Il est donc nécessaire d'identifier et de conserver ces cavités, très majoritairement observées dans les feuillus vivants.



Cas de l'élagage et de l'abattage

Pour des raisons de sécurité, gestion forestière courante, bucheronnage sont parfois nécessaires. Pour éviter les mortalités de chiroptères lors de ces opérations, il est important de contrôler les cavités et de travailler en dehors des périodes d'hibernation.

Débris de tempête, fourche cassée

Périodes d'intervention dans les travaux forestiers

Dans plusieurs cas, il peut-être nécessaire (pour des raisons de sécurité par exemple) d'élaguer voire d'abattre des arbres. Il convient alors de recenser les gîtes arboricoles occupés ou favorables. L'anticipation est de rigueur, lorsque cela est possible, pour une meilleure prise en compte des enjeux.

La période d'intervention est primordiale, il faut éviter dans l'absolu la période estivale correspondante à la mise bas et l'élevage des jeunes non volants. La période hivernale comprise entre novembre à mars est également à proscrire (hibernation). Le printemps est également à proscrire pour les oiseaux nicheurs. Dans tous les cas, il est nécessaire d'être accompagné d'un chiroptérologue si la présence de chauves-souris est avérée ou suspectée.

Périodes d'intervention favorables	Jan.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
				si absence d'oiseaux nicheurs								



Préconisations élagage

- Élagage et abattage hors période d'élevage des jeunes (mai-juillet)
- Si des cavités sont occupées, un rebouchage peut être réalisé après la sortie des individus
- Préférer un "démontage" et une dépose en douceur (à l'aide d'élingues jusqu'au sol) des tronçons qui comportent des cavités favorables
- Tronçonner en dessous et largement au dessus des parties creuses (trous de Pics, troncs creux, etc.) pour éviter toute destruction directe

GH8 – Lutter contre les espèces invasives



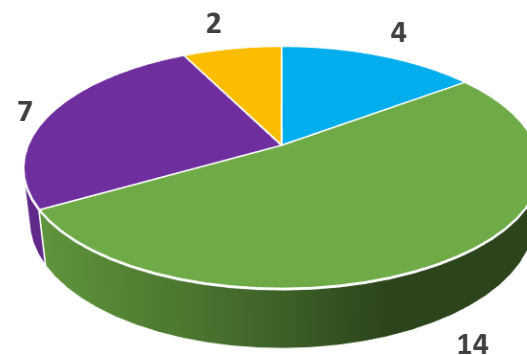
Veille sur l'apparition de nouvelles stations et suivi des stations connues

Des actions de lutte via contrats Natura 2000 ou autres seront proposées si besoin.

GA1 – Assurer la compatibilité des plans, programmes, projets, aménagements et manifestations avec la conservation des habitats et espèces

Evaluations des incidences Natura 2000 (EIN)

Au total, 27 EIN réalisées en 2024 (prise de contact avec le porteur de projet, transmission des enjeux sur la zone de projet, visites de terrain, passages avant/après travaux si nécessaires, formulation de préconisations...)



■ Demandes AOT

■ Travaux

■ Manifestations sportives

■ Autres (drones...)

GA2 – Gérer la fréquentation sur les secteurs sensibles



Projet de gestion de la fréquentation sur la Baie de Troctin (Saint-Malo)

En lien avec la DDTM35, le département, la ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération : fermeture de certains accès au haut de grève, pose de panneaux de sensibilisation et animation d'une sortie « faune/flore de l'estran » en juillet 2025



Gestion du site de la Vieille Rivière (Lanvallay)

En lien avec les services techniques de Dinan Agglomération et les animateurs de la Maison de la Rance : stage de BTS GPN sur le renouvellement du sentier d'interprétation, participation au POP reptiles, coordination des travaux d'entretien de la végétation.

GA6 – Assurer la compatibilité du programme de gestion des sédiments avec la conservation des habitats et espèces



Passage durant la pose d'une station de suivi altimétrique (Minihic-sur-Rance) ; participation aux réunions d'échanges ; transmission des données et enjeux Natura 2000 aux porteurs de projets.

GO1 – Maintenir des conditions d'accueil favorables pour la nidification



Elaboration des plans de gestion des îlots Notre-Dame et Chevret (ZPS)

Pilotage par le département 35, propriétaire des îlots, en lien avec les conservateurs des îlots (bénévoles de Bretagne Vivante). Participation aux groupes de travail, appui à la hiérarchisation des enjeux et constitution des tableaux d'arborescence.

GO2 – Maintenir des conditions d'accueil favorables à l'avifaune (hors nidification)

INTERDICTION D'ACCES ET DE DEBARQUEMENT SUR L'ILET TOUTE L'ANNEE

ARRETE PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE DU 21 MARS 2024

*Nidification de Sterne pierregarin, espèce protégée inscrite à l'annexe I
de la directive européenne « oiseaux »*



PREFET
MARITIME
D'ÎLE-DE-FRANCE
Département
Paris

PREFET
MARITIME
DE BRETAGNE
Département
Finistère

NATURA 2000

La Région
BRETAGNE
Le territoire
des bretons

Le Festival Vivant
Une voix pour le naturel



ARRÊTÉ
portant protection de biotope en l'île de La Richelieu,
site de nidification de la Sterne pierregarin en Finistère

Arrêté préfectoral n° 2024-0028
 Date : 21 Mars 2024
 Lieu : Île de La Richelieu, commune de Plouzané
 Objet : Protection de biotope

Ilel
 Zone interdite à la navigation (ZI)

Le préfet maritime de l'Afghanistan,
Président de la région Bretagne
préfet d'Île-et-Vilaine,

- Vu la directive européenne n° 609/CEE du conseil de la communauté européenne en date du 21 mai 1962 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- Vu la directive européenne n° 2009/147/CE du parlement et du conseil de la communauté européenne du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;
- Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L 411-1 et L 411-2, L 415-1 et L 415-2 ainsi que ses articles R411-5 et R411-17 et R 415-5 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret du 15 juillet 2023 nommant Monsieur Philippe GUSTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Île-et-Vilaine ;
- Vu l'article ministériel du 29 octobre 2009 fixant le liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national et des modalités de leur protection ;
- Vu l'article ministériel du 17 février 2014 portant désignation du site Natura 2000 estuaire de la Rance (zone spéciale de conservation) ;
- Vu l'argumentaire établi en décembre 2022 par l'association Bretagne Vivante, domiciliée 18 rue de Guenover, 29200 BREST, proposant de protéger l'île de La Richelieu, site de nidification de la Sterne pierregarin en France ;

Arrêté de M. le Préfet maritime de l'Afghanistan
 10 - 100 Rue de la République - 95000 THIAIS
 Ouvert au public : 09/05/2024

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
 La Roche-sur-Yvon
[ddtm.charente-maritime.fr](#)

Prise d'un Arrêté préfectoral de protection de Biotope (APPB) pour la colonie de sternes sur l'Îlet (la Richardais) – Mars 2024

Participation aux réunions d'échanges ; rédaction du dossier pour la pose des panneaux APPB permanents en site classé.

AD1 – Articuler la démarche Natura 2000 avec les autres démarches sur le territoire



Participation aux temps d'échanges organisés par les acteurs du territoire et aux réunions du réseau Natura 2000

COPILs des Atlas de la Biodiversité, réunions Cœur Emeraude, plan de gestion des sédiments, Commission Littoral, journée des chargés de mission Natura 2000...

Quelques pistes de travail pour 2025 :

Accompagnement des porteurs de projets

- Projets sur le domaine de Kerrosen (Taden) avec plusieurs pistes de contrats Natura 2000 + charte Natura 2000
- Rédaction du plan de gestion de l'Îlet (la Richardais)
- Participation aux groupes de travail pour la rédaction du plan de gestion des îlots ZPS
- Pont de Cieux : poursuivre les réflexions sur la gestion des roselières
- Vieille rivière : gestion des habitats, mise en œuvre du sentier d'interprétation
- Signature d'un refuge à chauves-souris sur la Ville-ès-Nonais

Communication / sensibilisation

- Mise en œuvre de l'exposition « les chauves-souris de la Rance » + animations scolaires + conférence grand public + articles de sensibilisation
- Bureau des élus à continuer
- Création roll-up Natura 2000 (x3) + page Facebook dédiée au site N2000
- Animations de sensibilisation (estran Minihic-sur-Rance, flore Ville-ès-Nonais, faune/flore Baie de Troctin, estran Ville-ès-Nonais...)
- Stand à la Journée de la Rance + Festival Natur'Armor
- Formation des moniteurs de canoës-kayaks aux enjeux Natura 2000

Etudes / suivis

- Cartographie des herbiers de zostères : suivi de la phase terrain en lien avec le Bureau d'études, valorisation du livrable rendu
- Amélioration des connaissances sur les chauves-souris en Rance (suivis GPS, prospections du bâti ...) – Association CAWA : valorisation des résultats
- Suivis Limonium + vasières + prés salés en régie
- Comptages PAP en régie
- Participation aux comptages hivernaux des chauves-souris sur Dinan-Léhon
- Participation aux prospections Loutre sur le bassin versant de la Rance
- Réflexions sur l'achat et la pose d'un enregistreur à ultrasons pour chauves-souris sur l'île Chevret